



École intégrée Chanoine-Ferland / Saint-Just

4^e réunion régulière du Conseil d'Établissement
le lundi 14 avril 2025 à 18 h 30 par le biais d'une visioconférence
sur Teams ou en présence à l'école Saint-Just

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2025 tenue à l'école de Chanoine-Ferland.
4. Suivi au procès-verbal
5. Correspondance :
6. Période de questions réservée au public
7. Service de l'enseignement
 - 7.1. Projet éducatif (suivi)
8. Frais exigés aux parents
 - 8.1. Résolution concernant le montant chargés aux parents 2025-2026

9. Activités sportives, culturelles et éducatives :

- 9.1. 1^{er} mai 2025, visite du secondaire pour les élèves de 6^e année de l'école St-Just et Chanoine-Ferland. Retour avec transport habituel du secondaire en fin de journée (approbation).
- 9.2. Retour sur la campagne de financement (Retombée)

10. Ressources financières

- 10.1. Ventilation budgétaire pour Chanoine-Ferland (Résolution)
- 10.2. Ventilation budgétaire pour Saint-Just (Résolution)

11. Service de garde (Julie Boileau)

- 11.1. État des inscriptions Chanoine-Ferland et Saint-Just
- 11.2. Règle de régie interne service de garde Chanoine-Ferland
- 11.3. Semaine des services de garde du 12 au 16 mai

12. Varia :

- Retour sur la consultation publique du 02 avril
- Utilisation de la cour d'école pour le Festival du pâté chinois (approbation)
- Utilisation du gymnase pour la maison des jeunes en dehors du calendrier scolaire

13. Prochaine rencontre : lundi le 26 mai 2025, à 18h30, visioconférence et en présence à Chanoine-Ferland.

14. Levée de l'assemblée

Marilyn Bolduc, présidente

*Article 64 : toute décision du conseil d'établissement
doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves*